



# RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

## NOVEMBRE 2014

### PERSPECTIVES FISCALES 2013/2014

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec :

« Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité, au cours d'une séance du conseil. Le maire traite des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe et du dernier programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice précédant celui pour lequel le prochain budget sera fait, et des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations. »

### LES ÉTATS FINANCIERS 2013

Préparés sous la responsabilité de l'auditrice externe Dominique Toupin, CPA auditrice, CA de la firme Amyot Gélinas s.e.n.c.r.l., les états financiers audités de l'année 2014 déposés en juillet 2014 démontrent un excédent accumulé représentant l'avoir des citoyens qui s'élève à 4 911 916 \$. L'année fiscale 2013 s'est terminée avec un déficit de l'exercice des dépenses sur les revenus de l'ordre de 342 555 \$, expliqué par des dépenses d'investissements de 536 419 \$ versus un budget de 139 330 \$. L'excédent de fonctionnement affecté (réservé pour le budget 2014) s'établit à 18 500 \$. Quant aux réserves financières et fonds réservés, ceux-ci s'élèvent à 348 579 \$ et s'expliquent par le fonds de roulement 253 163 \$, par le fonds de parcs et terrains de jeux à 87 764 \$ et par les soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés à 7 652 \$. La dette à long terme au 31 décembre 2013 pour l'ensemble de la municipalité de Mille-Isles est de 71 548 \$.

Le rapport de l'auditeur indépendant indique que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Mille-Isles au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation des actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

L'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., chapitre T-11.001) prévoit que le maire doit inclure dans son rapport les rémunérations des membres du conseil :

FONCTION	Rémunération annuelle	Allocation annuelle	Total annuel
Maire	15 206.04 \$	7 603.08 \$	22 809.12 \$
Maire (MRC)	2 795.62 \$	1 397.81 \$	4 193.43 \$
Conseillers	5 069.04 \$	2 534.52 \$	7 603.56 \$

### LISTE DES CONTRATS

Toujours en vertu de l'article 955 du Code municipal du Québec, le maire dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la période du **16 octobre 2013 au 15 octobre 2014** avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat. Ce document est disponible, sur demande, au bureau municipal.

### SITUATION FINANCIÈRE 2014

Les prévisions pour l'année 2014 laissent croire que les revenus dépasseront légèrement les prévisions budgétaires. Quant aux dépenses, celles-ci ne devraient pas dépasser les prévisions budgétaires. Nous anticipons un léger surplus pour le présent exercice.

Une subvention du ministère des Transports d'un montant de **15 000 \$**, sur recommandation de notre député, M. Yves St-Denis, ainsi qu'une subvention de **50 000 \$** provenant du fonds régional sur les carrières et sablières de la MRC d'Argenteuil ont contribué au paiement des travaux d'amélioration sur divers chemins.

En date du 15 octobre, on observe la construction de 5 habitations (valeur totale de travaux de **1 011 000 \$**), de 4 garages détachés (valeur de **30 000 \$**), et 24 permis d'agrandissement et de rénovations d'immeubles existants nous laissant supposer une augmentation de valeur de **395 000 \$**. Il est important de spécifier que les valeurs déclarées pour les travaux diffèrent généralement de la valeur attribuée par l'évaluateur lorsque ceux-ci sont terminés.



## **RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE NOVEMBRE 2014**

Le dépôt du rôle triennal (durée de trois ans 2015-2017) entrainera une légère augmentation des valeurs imposables. La valeur foncière servant à la taxation 2015 s'élève à **268 105 500 \$** en valeur imposable comparativement à **262 348 000 \$** pour l'année 2014, soit une augmentation moyenne de **8 %**.

### **COMMENTAIRES SUR L'ANNÉE 2014**

Avant de vous parler de l'année 2014 qui se termine, et pour laquelle nous anticipons un léger surplus d'exercice, je vous fais remarquer que malgré le déficit d'exercice de 342 555 \$ en 2013 par l'administration du Conseil précédent, la situation financière de notre municipalité est bonne et fait l'envie de plusieurs.

En 2014, votre Conseil lors de sa première année d'exercice a fait un travail sérieux d'analyse dans le but de répondre aux besoins de la collectivité au meilleur coût ou rapport qualité-prix, afin de respecter votre capacité de payer. Il a embauché à temps partiel une secrétaire-trésorière adjointe, madame Carmen Vicent, un directeur des travaux publics, monsieur Bernard Labelle, et pourvu le poste de direction du service d'urbanisme laissé vacant suite au départ de monsieur Yohann Champagne, par madame Andrée-Ann LaRocque. Cette équipe administrative complète travaille dans un esprit de collaboration qui nous permettra de prendre des orientations et des décisions dans le meilleur intérêt de l'ensemble de la municipalité.

Votre collaboration nous assure la restauration de la caserne. Les travaux débuteront dès que nous aurons une réponse concernant la demande de subvention que nous avons adressée au ministère.

La reprise de possession de l'immeuble « Maple Grove », suivant les volontés exprimées, fera aussi l'objet de demandes d'aides financières auprès des ministères concernés. Il en est de même pour la restauration de l'hôtel de ville et d'une éventuelle caserne satellite.

Quant à nos chemins, nous avons entrepris le travail de drainage afin de maintenir leur assiette en bon état. Un travail de rationalisation de nos effectifs et de notre matériel est en cour, afin d'accélérer la mise en état de ces derniers à un prix abordable. Est-il préférable d'acheter les équipements nécessaires ou de donner le travail en sous-traitance jusqu'à ce que nous arrivions à l'étape de faire leur entretien normal?

Voilà les principaux aspects sur lesquels nous nous sommes penchés en 2014 et qui affecteront la plus grande partie du budget que nous préparons pour l'année prochaine.

En terminant, je vous invite toutes et tous à venir faire vos activités de plein air dans votre parc Hammond-Rodgers et de profiter au maximum de cet investissement fait pour vous.

Michel Boyer, maire  
5 novembre 2014

**Avis aux lecteurs : ce rapport a été présenté à la séance ordinaire du conseil du 5 novembre 2014.**